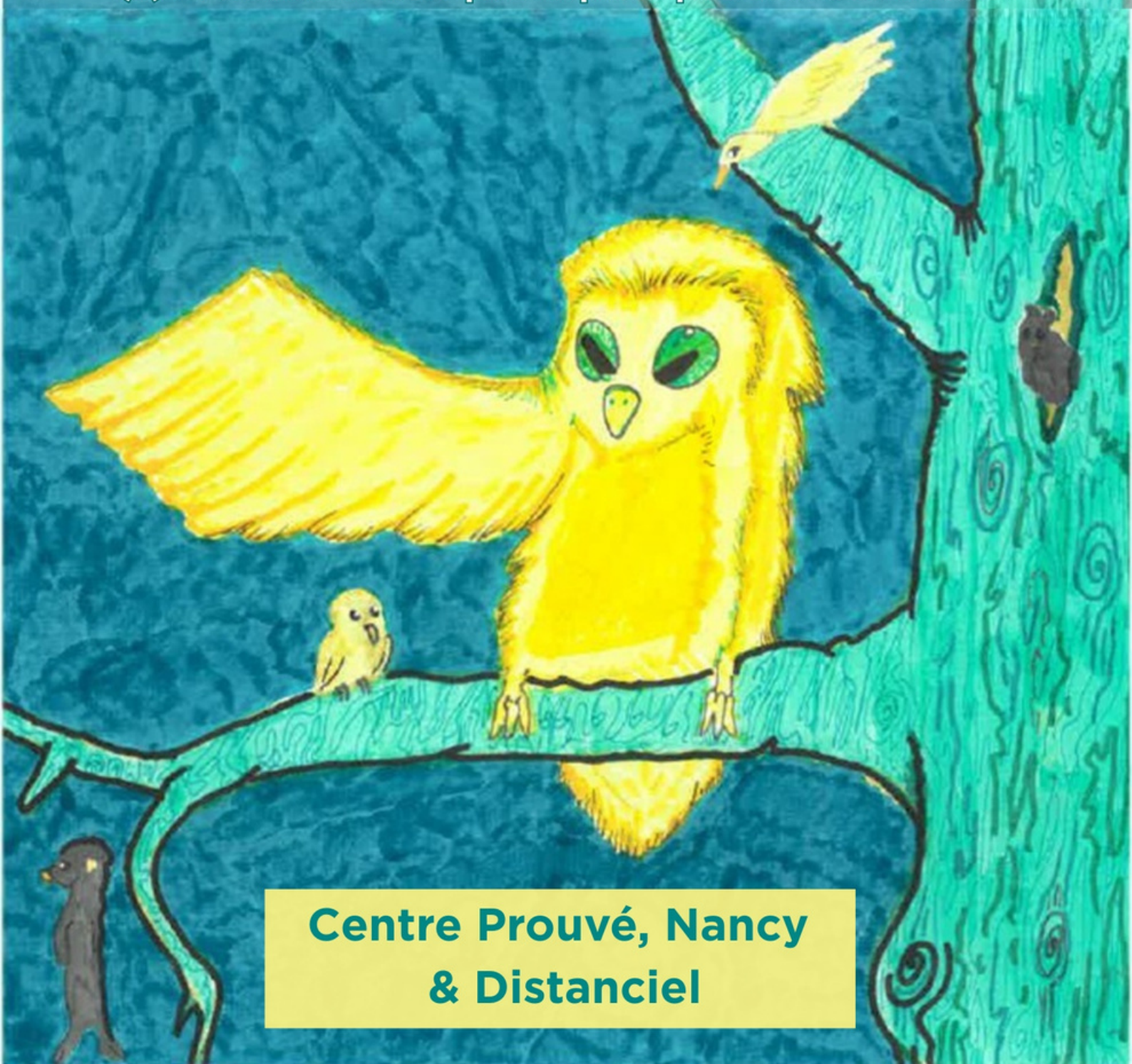


04 et 05 décembre 2025

**Assises Nationales des Etablissements
Publics de la Protection de l'Enfance**

PROTEGER SANS ENFERMER

L'autodétermination, un levier de la
(r)évolution des pratiques professionnelles



**Centre Prouvé, Nancy
& Distanciel**

PROTÉGER SANS ENFERMER L'AUTODÉTERMINATION, UN LEVIER DE LA (R)ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Face aux défis et aux enjeux qui se posent aujourd'hui en protection de l'enfance, les établissements sont invités à réinventer leurs pratiques au service des personnes concernées.

Dans un contexte contraint, les professionnels jonglent avec plusieurs paradoxes : évolutions législatives et sociétales, réponse aux besoins et attentes des publics.

Dans ce cadre il est essentiel de revenir au sens de nos missions : accompagner, protéger, favoriser l'épanouissement des personnes en suivant notre "boussole éthique".

Les notions de « besoins fondamentaux »,
« pouvoir d'agir des personnes accompagnées »,
« management participatif », « co-éducation »
se compilent et invitent les acteurs de la protection de l'enfance à adopter des pratiques innovantes.

Face au système paradoxal de la protection de l'enfance aujourd'hui, comment éviter l'enfermement des personnes accompagnées et des professionnels ?

Le levier de l'autodétermination permet-il d'ouvrir la voie à un véritable projet d'émancipation en conciliant la mission de protection ?

Ces assises seront un moment clef pour explorer ces questions, grâce à des témoignages, des retours d'expérience et des interventions, pour identifier comment l'autodétermination peut nous aider à repenser et améliorer nos pratiques professionnelles, à les (r)évolutionner !

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

**COMPRENDRE LE CONCEPT ET LES ENJEUX
D'AUTODÉTERMINATION EN PROTECTION DE
L'ENFANCE**

**IDENTIFIER DES OUTILS PÉDAGOGIQUES (DU
CHAMPS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE,
D'AUTRES CHAMPS, D'AUTRES PAYS...)
PERMETTANT L'AUTODÉTERMINATION AFIN DE
LES TRANSPOSER DANS SA PRATIQUE**

**MAÎTRISER SON CADRE D'INTERVENTION POUR
PERMETTRE LA PRISE DE RISQUE**



Public concerné

Professionnel·les du secteur social et médico-social, personnes concernées ou représentants de personnes concernées.



Aucun prérequis

Formation à destination des professionnel·les et personnes concernées



Objectifs Pédagogiques

- Comprendre le concept et les enjeux d'autodétermination en protection de l'enfance
- Identifier des outils pédagogiques (du champs de la protection de l'enfance, d'autres champs, d'autres pays...) permettant l'autodétermination afin de les transposer dans sa pratique
- Affiner son cadre d'intervention pour permettre la prise de risque



Formateurs

Intervenants qualifiés sur la thématique de la protection de l'enfance et/ou de l'autodétermination



Pédagogie et Modalités d'évaluation

- Séances de questions/réponses.
- Tables rondes, partages d'expérience, plénières
- Quizz et sondages via WOOC LAP
- Auto-positionnement, auto-évaluation & questionnaire de satisfaction de fin de formation

INSCRIPTION

Les inscriptions débuteront au cours du mois de juin 2025 et se feront ici : <https://gepso.fr/agenda/assises-nationales-des-etablissements-publics-de-la-protection-de-lenfance/>

Attention : nombre de places limitées à 600 personnes en présentiel !

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles.

Toute inscription vous engage et vaut acceptation sans réserve de nos Conditions Générales de Vente (CGV) téléchargeables sur notre site internet. Une attestation de participation vous sera envoyée à l'issue de la formation.

8H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Avec **Mélissa AABAID**, Hamza **BENSATEM**

et **Mohamed L'HOUSNI**, Animatrice et animateurs des Assises

9H30 INTRODUCTION

Julien BLOT, Président du GEPSO

Chaynesse KHIROUNI, Présidente du Conseil Départemental de la Meurthe et Moselle

Catherine VAUTRIN, Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles(sollicité)

10H00 - 10H40 INTERVENTION

Bertrand HAGENMÜLLER, Réalisateur, sociologue & formateur

10h40 - 11h00 : Questions / réponses avec la salle

11:00 - 11:20 : PAUSE

11H20 - 12H00 FONDEMENTS THEORIQUES DE L'AUTODÉTERMINATION

Identification de l'intervenant en cours

12h00 - 12h25 : Quizz WOOCAP & questions/réponses avec la salle

12h25 - 13h55 : PAUSE DEJEUNER

13H55 - 15H25 PARTAGES D'EXPERIENCE - AU CHOIX

1."Le lien avec l'extérieur, l'ouverture grâce au partenariat", Aude **KERIVEL**, Docteure en sociologie, directrice du Laboratoire d'évaluation des politiques publiques et des innovations (LEPP)

2."Retours d'expérimentations en faveur de l'identification et du soutien aux tiers (Tiers Dignes de Confiance / Accueil Durable Bénévole)", témoignage d'initiative d'établissement

3."Retour d'expérience de l'EPDSAE "l'Internat Autrement", intervenants de l'EPDSAE

4."La pair-aidance en pratique ", témoignage d'initiative d'établissement

5."Les facilitateurs de choix de vie : retour d'expérience dans le domaine social", témoignage d'initiative d'établissement

ATTENTION : les personnes en distanciel n'auront pas le choix de l'atelier

15h25 - 15h45 : PAUSE

15H45 - 16H25 TABLE RONDE : PRENDRE DES RISQUES, C'EST ÉDUCER

Manon GRANDVAL, Docteure en sciences de l'éducation

Eric DELEMAR, Défenseur des droits

Un.e magistrat.e (sollicité.e)

16H25 - 17H05 ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Un représentant de la **Commission éthique et déontologie du travail social** (sollicité)

17h05 - 17h30 : Quizz WOOCAP & questions/réponses avec la salle

17H30 - 17H45 SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE

Par le trinôme d'animation

Programme

VENDREDI
5
DÉCEMBRE
2025

8H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

8H30 - 8H45 INTRODUCTION

Mathieu KLEIN, Maire de Nancy & Président du Haut Conseil du Travail Social (sollicité)

8H45 - 09H05 RESTITUTION DES ATELIERS

Elèves directeurs D3S, EHESP

09H05 - 09H45 MANAGEMENT ET PRISE DE RISQUE, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Annick TREPANIER, Consultante, conférencière et formatrice internationale

9H45 - 10H25 TABLE RONDE : LA PAROLE DE L'ENFANT

Gautier ARNAUD-MELCHIORRE, Juriste, auteur du rapport « À (h)auteur d'enfants » (sollicité),

Noémie HERVE, Chargée Plaidoyer International et National, UNICEF

Hamza BENSATEM & Mélissa AABAID, Co-animateur.rices de la journée

10h25 - 10h50 : Quizz WOOCAP & questions/réponses avec la salle

10h50 - 11h10 PAUSE

11H10 - 11H50 PROTECTION ET ENFERMEMENT VERSUS AUTODÉTERMINATION ET POUVOIR D'AGIR ?

Eric FIAT, Philosophe

11H50 - 12H30 LA PAIR-AIDANCE

Laurent SOCHARD, Psychosociologue

12H30 - 12H50 : 20 minutes : Questions / réponses avec la salle

12H50 - 14H20 : PAUSE DEJEUNER

14H20 - 15H00 LES DROITS DE L'ENFANT DU POINT DE VUE EUROPEEN

Représentante du **Conseil de l'Europe** (sollicitée)

15H00 - 15H40 INTERVENTION SUR "LE CROISEMENT DES SAVOIRS"

Un.e intervenant.e **ATD Quart Monde**

15h40 - 16h05 : Quizz WOOCAP & questions/réponses avec la salle

16H05 - 16H15 SYNTHÈSE & ÉVALUATION

Par le trinôme d'animation

16H15 - 16H30 CLÔTURE

Présentée par les organisateurs, l'équipe GEPSO

INFORMATIONS PRATIQUES



Dates & Horaires

Le jeudi 4 décembre 2025 de 08h30 à 17h45

Le vendredi 5 décembre 2025 de 8h00 à 16h30



Durée (hors pauses du midi)

14h45



Tarifs et modalités de facturation

	Par personne	Par groupe (+5 personnes)
Adhérents GEPSO Présentiel/Distanciel*	380€ net	330€ net
Non-adhérents GEPSO Présentiel/Distanciel*	480€ net	430€ net
Personnes accompagnées*	0€	
Etudiant*	20€ net	

*Accueil café et prix du repas du midi compris sauf pour les étudiants

- Le prix est le même en présentiel et en distanciel
- Aucun paiement n'est demandé en ligne.
- La facturation s'effectue post-formation. Le GEPSO est un organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 47211 75 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) et **certifié QUALIOPI**.
- Cette formation peut être éligible à un financement par les organismes financeurs de la formation professionnelle, selon les critères de prise en charge de chaque OPCO.



Annulation

- Entre 15 et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation de 50% du prix net de la formation.
- Moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation égale à 100% du prix net de la formation.

La convention de formation vous sera transmise lorsque votre demande d'inscription aura été validée. Merci de la retourner signée en répondant au mail depuis lequel vous l'avez reçue.



Informations complémentaires

Pour les personnes inscrites en distanciel, un lien d'inscription à ZOOM vous sera envoyé quelques jours avant le démarrage de la formation. Les personnes en situation de handicap ayant besoin d'un accueil spécifique, sont invitées à nous envoyer leur demande par mail à : formation@gepso.com et/ou nous contacter au 06 99 60 93 95



Lieu

SITUÉ EN PLEIN CENTRE-VILLE, À 5 MIN
À PIED DE LA GARE TGV DE NANCY



LE CENTRE PROUVÉ



1 PL DE LA RÉPUBLIQUE, 54000 NANCY
Accessible PSH



Parking République (payant)

Avec le soutien de :



CONTACT



Ophélie PEPIN



formation@gepso.com



06 99 60 93 95